

Onet le Château, 23 janvier 2018

Objet : Coupe de France des Clubs

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Fédération nous a transmis les impératifs pour les inscriptions et les qualifications de la Coupe de France. Le tirage au sort intégral du 1^{er} tour aura lieu début avril 2018 et nous vous l'adresserons immédiatement. Les dates de cette compétition, vous sont communiquées ci-dessous.

Nous vous rappelons qu'une Coupe du Comité pour les perdants du premier tour est organisée. Même fonctionnement que pour la Coupe de France (règlement, date butoir, finales)

Pour que le Comité National de Pilotage puisse centraliser les inscriptions et communiquer le nombre d'équipes à qualifier par département, il vous appartiendra de vous inscrire en renvoyant le coupon-réponse ci-joint.

AVANT LE 24 FEVRIER 2018

Suite aux décisions fédérales, l'inscription est d'un montant de 10 euros par club à joindre avec le bordereau d'inscription.

Toutefois, il est précisé que les Clubs qui déclareraient « forfait » en cours d'année, sans motif valable, seront pénalisés pour l'année suivante.

De plus je vous rappelle que conformément à l'article 9.5 du Règlement, les 6, 7 ou 8 joueurs (dont une féminine au minimum), composant l'équipe doivent être revêtus d'un haut identique permettant d'identifier le Club (flocage, polo avec écusson...).

En espérant que cette Coupe 2018, connaîtra encore plus de succès que les années précédentes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président,
Marc NOGARET

P.J. : Le règlement fédéral

Calendrier de la Coupe de France des clubs 2018 :

Dates butoirs : Vend. 18 mai – Vend. 08 juin – Vend. 29 juin – Vend. 20 juillet

Demi-finales et Finale: Le dimanche 04 novembre à CREISSELS

-----coupon-réponse à renvoyer-----

SOCIETE N°

COUPE de FRANCE DES CLUBS

Je soussigné(e): Nom Prénom

Président(e) Société de Pétanque

Inscrit ma société pour participer à la Coupe de France des Clubs 2018.

Nom, prénom et n° de téléphone du CAPITAINE :

A Le2018

(Signature et cachet de la société)

A RENVoyer AVEC LE CHEQUE D'INSCRIPTION (10 €) AVANT LE 24 FEVRIER 2018 DERNIER DELAI